

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3435

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation d'une personnalité qualifiée au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Villeurbanne est habitat

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palleja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3435**

commission principale : urbanisme

objet : **Désignation d'une personnalité qualifiée au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Villeurbanne est habitat**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis le 11 février 1971, l'Office public de l'habitat (OPH) de Villeurbanne, dénommé "Villeurbanne est habitat" est rattaché à la Communauté urbaine de Lyon, compétente dans le domaine de l'habitat.

En application du décret en Conseil d'Etat n° 2008-566 du 18 juin 2008, précisant les modalités d'application de l'ordonnance du 1er février 2007 relative à la nouvelle gouvernance des Offices publics de l'habitat, le conseil d'administration de "Villeurbanne est habitat" est composé de 23 membres dont 13 représentants de la Communauté urbaine.

Parmi ces 13 représentants, 6 sont conseillers communautaires et 7 sont des personnalités qualifiées dans au moins l'un des domaines suivants : urbanisme, logement et environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques, et affaires sociales.

Par délibération n° 2008-0225 du Conseil du 8 juillet 2008, le Conseil de communauté a désigné les 13 représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de "Villeurbane est habitat" et parmi ceux-ci, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) en qualité de personne qualifiée dans le domaine du logement et représentée par madame Fabienne Grandjean, administrateur.

Par délibération n° 2009-0914 du Conseil du 28 septembre 2009, madame Fabienne Grandjean a été remplacée par monsieur Simon Baudin.

Par courrier du 2 octobre 2012, monsieur le Directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations a informé monsieur le Président du conseil d'administration de "Villeurbanne est habitat" du choix de la Caisse de changer de mandataire et de désigner madame Marie-Françoise Bal en remplacement de monsieur Simon Baudin.

Aussi, il est demandé au Conseil de communauté de valider ce changement d'administrateur intervenant dans la composition du conseil d'administration de "Villeurbanne est habitat";

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Désigne, parmi les personnes qualifiées représentant la Communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Villeurbanne est habitat :

Personnes qualifiées	Domaine d'intervention	Nom du représentant	Qualité du représentant
Caisse des dépôts et consignations	Logement	Mme Marie-Françoise Bal	Chargée du développement territorial

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.